

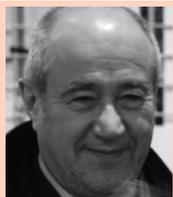
La Lettre des élus communistes et apparentés

n°12 - Novembre 2009

97,45 %

C'est un NON ferme, clair et définitif. A 97,45%, les Vénissiens ont rejeté le projet de loi relatif à la privatisation de la Poste lors de la votation citoyenne. Dans le Rhône, le score a atteint 97,92%. En France, plus de 90% veulent garder une Poste publique. Malgré ce plébiscite et ce résultat sans appel, le gouvernement entend passer en force. Acte II : envoyez des cartes postales au Président pour lui demander un référendum sur le service public postal !

Conseil municipal de la ville de Vénissieux du 26 octobre 2009



Révision Générale des Politiques Publiques. Suppression de la Taxe Professionnelle.

Réforme Territoriale des collectivités locales. Le trio SARKOZY - FILLON - MERCIER va pouvoir continuer son travail de sape des organisations de notre République et démonter tout ce qui a été acquis depuis la Révolution Française à travers les luttes populaires, la Résistance à l'occupant fasciste. Leurs objectifs sont clairs :

- asservir les communes en assujettissant les finances locales au bon vouloir de l'Etat ou des « métropoles » centralisatrices
- faire disparaître les communes urbaines dans des « métropoles » à échelle européenne, technocratiques, compétitives et concurrentes entre elles au grand dam des citoyens
- brader les services publics aux secteurs privés et aller à leur marchandisation forcée
- nier la démocratie locale en réduisant le rôle, les moyens et les choix des élus locaux
- museler les collectivités locales, terrains de contestation et de politiques différentes, proches du quotidien de chaque citoyen. Les élus vénissiens appellent à la mobilisation de tous pour garder et renforcer la démocratie de proximité, en grand danger.

Henri Thivillier

Président du groupe des élus communistes et apparentés

// Dossier

La question n'est pas de savoir dans quelle ville atterrira le grand stade de l'OL. Ni de s'y opposer de façon systématique. La question est de savoir dans quelle mesure il va impacter le développement urbain de l'Est lyonnais, dans quelle mesure également il va modifier les orientations financières du plan de mandat 2009/2014 du Grand Lyon. Et jusqu'à quel point, aussi, les finances publiques doivent abonder l'ambition, quelque peu pharaonique, d'un groupe privé qui réalise son chiffre d'affaires à partir du foot (20%) et des activités commerciales dérivées (80%). Les explications sur l'avis réservé du conseil municipal de Vénissieux.

UN GRAND STADE, OUI MAIS À QUEL PRIX ?

Avis réservé de la ville de Vénissieux, lors du conseil municipal du 16 octobre -le PS et le PRG se sont abstenus-. Comme en juin 2008 lors du premier passage du texte. Car les problèmes de fond de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) du Grand Lyon, en vue de la construction du grand stade de l'OL à Décines, demeurent. Sur le fond et sur la forme, les inquiétudes sont vives. Le risque que comporte le nouveau PLU proposé est double. Il remet en cause un développement équilibré de l'agglomération lyonnaise et interroge sur l'ampleur des financements publics pour la desserte du Grand Stade.

La rocade Est, goulot d'étranglement

Une nouvelle fois, l'impact du Grand Stade sur le trafic de la rocade Est est ignoré. A l'heure des matchs, malgré le renforcement des transports en commun publics, il ne faut pas être grand clerc pour imaginer l'intensification du trafic des poids lourds (incidences sur la rocade, sur le futur raccordement A45 et TOP, sur l'A46 via le boulevard urbain sud), la densification de la circulation aux heures de pointe, bref l'en-



Rocade Est saturée les soirs de match, des priorités d'urbanisme suspendues, le PLU de l'agglomération en vue du Grand Stade à Décines soulève beaucoup d'interrogations

gorgement d'un axe déjà surchargé. C'est ce qu'on appelle le premier effet du... Grenelle de l'environnement ! La suite est tout aussi inquiétante. Le projet de ligne forte A8, ligne circulaire de transports en commun en site propre qui relierait Gerland, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, ne correspond plus aux priorités d'investissement du mandat 2008-2014. Cette ligne pourtant irriguerait une population de plus de 200 000 habitants directement concernée par l'implantation du Grand Stade. Le BUE (boulevard Est Urbain), qui gagne

- Venez assister au prochain Conseil Municipal -

le 14 décembre 2009 à 18h30,
salle Jacques Duclos (3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville)

quelques mètres par décennie, est enfin sorti des cartons. La mise à l'étude du franchissement des voies ferrées est inscrite à la PPI communautaire. Dont acte. Mais faut-il s'en contenter, alors que le BUE doit devenir une desserte substitutive du Grand Stade tout en devenant un trait d'union entre les zones d'activités de l'Est Lyonnais. On ne lit pas cette ambition dans le PLU du Grand Lyon.

Qui finance ?

Si des cofinancements privés-publics ne sont pas inimaginables en soi, il convient auparavant d'en mesurer l'impact sur la programmation pluriannuelle d'investissements du Grand Lyon et sur la contribution des habitants des communes riveraines pour la desserte de l'enceinte

sportive. La question inscrite en filigrane est la suivante : jusqu'où les collectivités locales, donc les contribuables, doivent-ils porter le projet pharaonique d'une entreprise privée. Sous le boisseau, il se murmure que l'OL Land de Monsieur Aulas laisserait à la charge des collectivités locales 180 millions d'Euros, dont 110 pour le Grand Lyon. Et certains n'hésitent pas à dire que ces estimations sont des hypothèses basses. Il est clair que des projets programmés dans le plan de mandat 2008-2014 vont ainsi passer à la trappe, voire être revus à minima. Que la PPI du Grand Lyon sera amputée très sérieusement. Des choix seront effectués, mais nous n'avons aucune garantie, que ce soit au sujet du BUE ou de la ligne A8, qu'ils servent l'intérêt général. Pas plus à Décines qu'à Vénissieux.

UN PLU CONTROVERSÉ

9 juillet 2007 : délibération du Grand Lyon qui prescrit la révision du PLU
21 janvier 2008 : double délibération du Grand Lyon qui arrête le projet de PLU

19 mai au 25 juin 2008 : enquête publique

30 juin 2008 : le conseil municipal de Vénissieux émet un avis réservé

10 juillet 2008 : le commissaire enquêteur émet un avis défavorable

23 septembre 2008 : nouveau rapport du commissaire enquêteur qui formule un avis favorable sous réserves

«Les populations ne seront pas bénéficiaires de ce projet !»

INTERVIEW DE HENRI THIVILLIER, ADJOINT À L'URBANISME, AU GPV



Pourquoi la ville de Vénissieux a-t-elle émis un avis réservé, le deuxième en 16 mois, sur le PLU de l'agglomération en vue de la construction du Grand Stade ?

► **HENRI THIVILLIER** : «*Nous exprimons de vives réserves parce que nous avons le sentiment que les populations riveraines en particulier, les habitants de l'Est lyonnais spécialement, et même ceux de la communauté urbaine de Lyon en général, ne sont pas bénéficiaires au final de ce projet. Ainsi, les questions des accès, de leurs traitements urbains, économiques, écologiques, énergétiques ne sont fixées nulle part avec précision dans le dossier. Des promesses sont faites ici ou là, des études sont annoncées, mais aucun calendrier n'est arrêté, aucun objectif d'emplois nouveaux, aucun service supplémentaire rendu aux habitants.*

L'offre de service rendu et l'offre d'aménagement urbain sont proposées sous la pression et l'exigence d'une entreprise privée pour la satisfaction de ses propres objectifs.»

Est-ce la vocation des collectivités locales, à l'heure où les subventions et aides de l'Etat sont en chute libre, à l'heure où les gens rencontrent des difficultés insurmontables, d'orienter les deniers publics vers des grands groupes privés ?

► **HENRI THIVILLIER** : «*Il y a là un véritable détournement intellectuel, moral et politique de la gestion de nos collectivités publiques. Tellement illégal qu'il a fallu l'artifice d'un cavalier législatif voté à l'emporte pièce, quasiment dans le secret au détour d'une loi qui n'a rien à voir ni avec l'aménagement du territoire, ni avec l'urbanisation d'une grande agglomération, ni avec le cadre réglementaire d'un plan d'urbanisme.*

(ndlr : le mercredi 28 janvier, une commission paritaire du Parlement avait rejeté l'amendement présenté au sénat par les sénateurs du Rhône Michel Mercier (Centre) et Gérard Collomb (PS). Sorti par la porte, l'amendement est revenu par la fenêtre à l'Assemblée et a été adopté le 23 juin 2009)»

Que faudrait-il faire pour que le projet du Grand Stade profite à l'ensemble de l'agglomération ?

► **HENRI THIVILLIER** : «*Faire du BUE (boulevard urbain est) un boulevard urbain, l'A8 bien sûr de Saint-Fons-Gerland à Vaulx-Rillieux, et surtout des connexions intelligentes aux grands axes de transports en commun (métro D et A, Tram T et Léa et Leslys), là, l'argent public serait au service de l'intérêt général. Mais on en est loin, d'autant que le report de certaines opérations n'est connu de personne, ni d'aucun élu municipal ou communautaire !»*

► Des maisons aux Minguettes

Le logement, un droit fondamental ! 14 nouvelles maisons, allant du T3 au T5, ont été livrées aux Minguettes. Ces habitations, de grande qualité, sont une offre complémentaire au logement social. Mais elles ont une valeur de loyer supérieur au logement social. Avec le besoin de logement actuel, elles ont toutes été louées à leur livraison. Ces maisons ont été financées par le 1% logement payé par les salariés. Elles permettent de faire revenir sur le territoire des Minguettes les classes moyennes et permettre ainsi une petite mixité sociale balayée par la clause des surloyers de la loi Boutin. Mais des logements sociaux doivent aussi être construits en plus grand nombre afin de répondre à la demande.

► Cadeaux pour les riches, pas de pitié pour les classes populaires.

Le projet de loi de finances 2010 a été annoncé. La Taxe Professionnelle est condamnée, les dotations aux collectivités sont mises à mal, les accidentés du travail sont imposés, de nombreux postes de la fonction publique sont supprimés dans l'Education et la Santé. Mais les exonérations de charges, les « paquets fiscaux » aux plus riches sont toujours là ! Ces allègements et autres plafonds de cotisations déjà prévus vont notamment représenter une perte effective pour les collectivités de 6 milliards d'euros ! Et que propose le gouvernement pour accroître les recettes... la taxe carbone que les plus modestes vont payer !

LES INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL



**UN DROIT À LA VILLE
POUR TOUS**

PAR **ANDRE GERIN**

« La question des péages urbains revient au hasard d'un amendement voté au Sénat. Voilà une nouvelle gabelle en préparation qui s'ajoute à toutes les hausses d'impôts, taxes et autres. L'agglomération lyonnaise se prépare à dresser de nouvelles barrières à la vie quotidienne, à l'activité économique. Et si l'on commençait par supprimer ces péages, véritables pompes à fric qui pénalisent au quotidien aussi bien l'utilisateur que l'activité économique ? Cette question hypersensible mérite une consultation des habitants du Grand Lyon, voire un référendum. Je suis totalement opposé à tout péage urbain. Nous abandonnons la notion d'intérêt général. Je refuse cette nouvelle arnaque dissimulée sous des discours d'écologie urbaine. »



**VIDEO-PROTECTION :
UN MAILLAGE PLUS EFFICACE**

PAR **CHRISTIAN FALCONNET**

« Mise en place en août 2007, notre centre de supervision urbain peut permettre la visualisation d'une cinquantaine de caméras. Ces dernières jouent leur rôle puisque dans les champs de vision de celles-ci, nous n'avons pratiquement plus de feux de véhicules mais par contre, nous avons un effet report que le maillage déjà proposé avec la phase 1 tend à faire diminuer. La phase 2 que nous mettrons en place devrait encore améliorer ce resserrement. La vidéo permet aussi de lutter contre les dépôts sauvages. La déchetterie communautaire, la prise de vue et la verbalisation de personnes concourent à la disparition des tas entreposés. Les caméras Sytral ont un rôle important sur le bon fonctionnement du T4. »



**LES SALARIÉS DE BOSCH À
L'HEURE DU CYNISME**

PAR **MICHELE PICARD**

« Les salariés de l'usine Bosch de Vénissieux vivent dans l'incertitude. Malgré l'accord « Avenir Vénissieux » qui amenait une nouvelle production en contrepartie de réduction de coût, l'emploi industriel n'a pas été maintenu. Des menaces pèsent sur le site qui conduira à l'annonce d'un éventuel plan social pouvant concerner 200 salariés. Ces hommes et ses femmes voient leur projet de vie brisé. L'entreprise a les reins solides et je la crois capable de faire les bons choix pour trouver dans les multitudes d'activités industrielles, des produits positionnant le site vénissien de manière durable dans le paysage industriel. Je la crois capable de résister économiquement à la tentation de la délocalisation et des licenciements. »

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE... EN FRICHE !

LES DÉMISSIONS DE L'ÉTAT FONT LE JEU DES DÉLOCALISATIONS ET SACRIFIENT L'EMPLOI

L'industrie française est en danger ! De gros groupes industriels licencient et délocalisent. Ce fut le cas l'année dernière de Saint-Jean Industrie (ex fonderie Duranton) qui, après plusieurs semaines de grève, s'est malgré tout vu délocalisée. Et c'est au tour de la direction de Bosch et de Arkéma Saint-Fons d'être tentée par une main d'œuvre pas chère à l'étranger. Ce sont pourtant de grands groupes mondiaux, solides et rentables. Mais les directions se cachent, méprisent les salariés. Ces entreprises exercent un chantage des plus odieux avec les salariés : baisse de salaire, suppression des RTT... contre du travail. Et finalement après ces sacrifices, les industriels, sans état d'âme, délocalisent et licencient. Mais ce sont des vies qu'ils brisent !

Les politiques industrielles de Sarkozy ne fonctionnent pas. Les bénéfices des entreprises, les bénéfices produits par les salariés ne doivent plus aller dans la poche des actionnaires. Pour promouvoir l'industrie, des propositions sont faites :



que l'argent public soit dirigé vers le travail et non plus pour maintenir le bouclier fiscal. La lutte contre les délocalisations et pour l'emploi industriel passe notamment par une loi interdisant les licenciements. Cette dernière a été déposée le 28 mai dernier à l'Assemblée Nationale. L'emploi est l'enjeu de notre société : il faut se défaire des dogmes capitalistes où l'argent ne revient qu'aux rentiers. C'est au travers un large mouvement politique et populaire qu'un autre modèle économique pourra émerger. Et c'est urgent !

L'AGENDA 2009

Le 5 novembre : à 18 heures, un conseil de surveillance et de transparence de la chaufferie urbaine se tiendra à l'Hôtel de Ville. **Du 16 au 21 novembre** : Semaine des droits de l'enfant avec pour thème « Année mondiale de l'astronomie ». **Le 19 novembre** : Rencontre Alain Bocquet, président du groupe des députés communistes et républicains de 1993 à 2007 à l'assemblée, et André Gerin, à l'occasion de la sortie du livre « Marx et ça repart », à 18h30 à la salle Joliot-Curie. **Les 21-22 novembre** : la 30ème Foulée Vénissienne. **Le 24 novembre** : information et sensibilisation contre les violences conjugales : inauguration du 2ème festival «Brisez le silence» à Vénissieux, salle Joliot-Curie à 11h30 **Le 25 novembre** : à 18 heures, rencontre publique relative à la chaufferie bois. **Le 10 décembre** : Rencontre au sujet du livre « La guerre des classes » avec l'auteur, François Ruffin et André Gerin au Cinéma Gérard Philippe à 18h30.

CULTURE POUR TOUS !

DEUX CONVENTIONS THÉÂTRE ET OPÉRA SIGNÉES

« L'art ne sert à rien ! », « la culture est réservée à une élite »... voilà deux exemples qui montrent les orientations du gouvernement prises en direction de la culture. Cette dernière reste encore le parent pauvre du budget, notamment avec les baisses de subventions aux DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Les politiques gouvernementales sont des plus élitistes et mercantiles. La réforme des universités avec la baisse des budgets en direction des filières artistiques, culturelles, et des sciences humaines en est un exemple criant ! Les arts et la culture ne sont pas rentables sur le Marché du travail, donc ils essayent de les supprimer. Les collectivités tentent donc de compenser les démissions et abandons du gouvernement. C'est pourquoi à Vénissieux, la ville fait le pari de la culture et de l'expression artistique. Pour cela, deux conventions ont été récemment signées : une avec l'Opéra National de Lyon et une seconde avec la Région Rhône Alpes. La collaboration avec l'Opéra de Lyon remonte maintenant à 2006. Ce projet se décline en trois temps. Le premier est celui permettant aux « Enfants de Vénissieux » d'intégrer la Maîtrise de l'Opéra. Une dizaine de vénissiens sont concernés et se rendent dans les locaux de la Maîtrise pour travailler le chant. Le second projet a débuté en 2006 : Kaléidoscope 1. Avec 250 participants aux ateliers, ce fut un succès. Preuve fut faite en juin 2008 avec des nombreuses représentations théâtrales, musicales... à Vénissieux et dans le 1er arrondissement de Lyon. Suite à cette réussite, Kaléidoscope 2 passe à la vitesse supérieure. Le but étant la réalisation d'un spectacle final regroupant l'ensemble des participants et des professionnels sur la scène de l'Opéra les 24 et 25 juin 2010.

***Convention Scène Rhône-Alpes,
fruit de quatre ans de travail***



La convention « Scène Rhône Alpes » signée avec la Région est un projet de 4 années. Cette politique culturelle différente se caractérise par un travail d'accompagnement du public, une initiation au spectacle vivant, un travail hors les murs, mais aussi par une politique tarifaire qui permet à un large public d'accéder à la culture. Ce projet est également en direction des milieux scolaires : au travers d'un partenariat avec les collèges et les lycées; et une programmation jeune public afin que les écoles maternelles et élémentaires y participent. L'accès à la culture doit être favorisé pour tous, les plus jeunes, les adolescents comme les adultes.

La culture est un pan important de notre développement, tant pour la société que pour l'individu. Le développement de sa propre personne passe par l'éducation scolaire, mais pas uniquement. Les pratiques et les connaissances culturelles et artistiques sont autant d'atouts qui favorisent l'ouverture d'esprit. Ces connaissances, ces interrogations, cette sensibilité sont des remparts contre les replis communautaires qui caractérisent de jour en jour notre société. La curiosité intellectuelle est le premier pas vers d'autres cultures, d'autres modes de vie, d'autres façon de penser. A Vénissieux, nous ne l'oublions pas.

➤ LES ECHOS DU CONSEIL

► **LE GADGET QUI TUE** : Le projet s'appelle «Respect». Il est mené depuis 2008 par Traction Avant en lien avec Fil Action et en direction des collèges et lycées. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux problèmes de violences faites aux femmes, des droits des jeunes filles, de leurs places dans notre société. C'est ce projet-là que Yvan Benedetti a qualifié de «gadget». On rappellera donc la définition du mot gadget par l'extrême droite : en France, en moyenne, une femme meurt tous les deux jours et demi des violences exercées par son partenaire de vie. Gadget ? Pour l'année 2007, les violences conjugales se chiffrent à plus de 47 500 faits constatés. Gadget ? Ça se passe de commentaire. ► **MAIS OÙ EST PASSÉ LE MPF ?** : dans le courant de l'été, Philippe de Villiers rejoignait en catimini l'UMP de Sarkozy. Lors du dernier conseil municipal, Christophe Girard, villiériste qui ne veut plus être assimilé au villiérisme, annonçait qu'il quittait le Mouvement pour la France pour adopter l'étiquette divers droite. Pour le MPF, c'est ce qu'on appelle le chouan du cygne, non ?

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier
au Groupe des élus communistes et apparentés, - 5 avenue Marcel-Houël, 69200 Vénissieux-,
par mail à : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe <http://gec.venissieux.org/>